

# Conditions générales de commercialisation de Groupon France

En vigueur au 14 juin 2014

Sur cette page, sont énoncées nos Conditions générales de commercialisation des Coupons.

## 1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE COMMERCIALISATION

**1.1 Quelle est la portée de ce document et qui sommes nous ?** – Le présent document juridique est le contrat entre vous, le Membre (ci-après désigné « Vous », « Votre » ou le « Membre » tel que ce terme est défini ci-dessous), et nous, pour toute Commande réalisée par vous sur le Site Groupon France. Vous acceptez les Conditions de commercialisation exposées ci-dessous, ci-après désignées le « **Contrat** ». Nous sommes Groupon France. Notre société est immatriculée en France et son siège social est situé 76/78 rue Saint Lazare, 75009 Paris. Dans ce document, les termes « Groupon », « nous », « nous-mêmes », « notre » et « nos » font référence à notre société. L'expression « Groupe Groupon » fait référence à nous-mêmes et à nos affiliés, parmi lesquels Groupon International GmbH.

**1.2. Quelle est notre activité ?** – Nous commercialisons les Coupons (voir article 2 pour les détails). Le Site principal ([www.Groupon.fr](http://www.Groupon.fr)) sur lequel nous commercialisons les Coupons est géré par notre affilié suisse Groupon International GmbH (« **Groupon International** »). Groupon International est également la société qui gère votre compte de Membre et qui vous envoie les lettres d'information et d'autres informations intéressantes. Cliquez [ici](#) pour accéder aux conditions d'utilisation de Groupon International.

**1.3 Conditions d'utilisation des Coupons** – Nos Coupons sont réservés à un usage personnel et non commercial (vous pouvez toutefois les offrir à d'autres personnes pour leur usage personnel). Nos Coupons ne doivent jamais être utilisés à des fins commerciales.

**1.4 Définitions** – Certains termes utilisés dans ce Contrat sont définis précisément. Vous saurez qu'un terme a été défini s'il commence par une majuscule. La définition de tous ces termes figure dans le corps ou à la fin du présent Contrat à l'article 11.

## 2. COMMANDE DES COUPONS

**2.1 Procédure de Commande** – Groupon commercialise des Coupons qui permettent d'obtenir des Produits auprès d'un Commerçant. La procédure de Commande d'un Coupon en ligne se déroule comme suit :

Vous devez créer un compte de Membre sur le Site en indiquant à Groupon International votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse postale, ainsi que votre adresse électronique et votre date de naissance exacts.

Vous pouvez alors sélectionner un Coupon correspondant au(x) Produit(s) de votre choix fourni(s) sur le Site en cliquant sur le Coupon sélectionné qui viendra automatiquement s'ajouter à votre panier. Avant de cliquer sur le bouton « Acheter », vous devrez confirmer que vous avez lu et accepté les présentes Conditions générales de commercialisation.

Après avoir vérifié et confirmé votre Commande, vous devez procéder au paiement.

Une fois le paiement terminé, vous recevrez automatiquement sur votre Compte de Membre et par courriel la confirmation de la transaction et la validation de la Commande, accompagnées d'un résumé de la Commande et d'une copie du Coupon contenant le code de sécurité à communiquer au Commerçant pour pouvoir l'utiliser, à condition que l'adresse électronique indiquée lorsque vous avez rempli le formulaire d'enregistrement soit correcte.

Nous nous réservons le droit de refuser ou d'annuler votre transaction en cas de fraude (c'est-à-dire si vous avez Commandé des quantités anormales de Coupons) ou en cas de manquement grave au contrat, y compris en cas de manquement aux dispositions prévues aux articles 2.5, 2.9.1 et 8.2.

**2.2 Quotas** – Pour certaines offres de Produits, des quotas de participation peuvent avoir été définis entre le Commerçant et Groupon (ci-après les « Quotas »). Ces Quotas sont clairement indiqués sur le Site. La validation d'une Commande de Produit par Groupon ne devient définitive qu'à partir du moment où le Quota minimal a été atteint. Si un Quota maximal a été défini, la disponibilité du Produit s'arrête dès l'atteinte de ce Quota. Aucun Membre ne pourra dès lors Commander les Produits concernés. L'absence de Quotas implique qu'il n'y a ni nombre maximum, ni nombre minimum de

Membres requis.

### **2.3 Droit de rétractation**

**2.3.1** Une fois que vous aurez reçu le Coupon, vous pourrez vous rétracter de la transaction à tout moment sous 14 jours calendaires à partir du jour où vous aurez reçu le Coupon (un jour calendaire étant n'importe quel jour, y compris un samedi, un dimanche ou un jour férié au niveau

national), à condition que vous n'ayez pas déjà utilisé le Coupon. Si vous souhaitez vous rétracter, veuillez consulter notre site Web [www.retractation-deals.fr](http://www.retractation-deals.fr). Vous avez également la possibilité d'annuler votre Commande en utilisant le modèle de formulaire de rétractation. Vous retrouverez ce formulaire dans le courriel de confirmation de votre Commande.

Des informations complémentaires figurent à l'article 6 du présent Contrat.

**2.3.2** Cependant, conformément aux articles L. 121-16-1 et L. 121-21-8 du Code de la consommation, le Membre ne

pourra pas exercer son droit de rétractation concernant notamment les forfaits touristiques ainsi que les prestations de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date fixe ou à une période déterminée. Ces Produits (tels que les voyages ou les spectacles) ne feront donc l'objet d'aucun remboursement, ceux-ci étant en tout état de cause clairement identifiés comme tels vis-à-vis des Membres, avant la conclusion de la Commande. De plus, en application de l'article L. 121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas non plus être exercé par le Membre pour les Produits suivants :

Les services dont la prestation a déjà commencé, avec l'accord du Membre, avant la fin du délai de rétractation de quatorze jours calendaires ;

Les biens confectionnés selon les spécifications du Membre ou personnalisés (ex: les vêtements sur mesure) ;

Les enregistrements audio ou vidéo ou les logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Membre ;

Les journaux, périodiques ou magazines ;

Les paris et loteries autorisés.

**2.4 Application du présent Contrat** – Rappelez-vous qu'en passant une Commande, vous acceptez que les présentes Conditions sont applicables à la Commande.

**2.5 Utilisation**– Après avoir été Commandé, le Coupon vous permet d'obtenir d'un Commerçant des Produits fournis par ce Commerçant. Le Commerçant et les Produits spécifiques pouvant être obtenus auprès de ce Commerçant seront précisés sur le Coupon qui contiendra le code de sécurité à communiquer au Commerçant au moment de l'utilisation du Coupon. Ce code de sécurité devra rester confidentiel. S'il est communiqué au Commerçant, le Coupon sera réputé avoir été utilisé par un Commerçant pour un Produit et ne pourra plus être remboursé. Toute tentative d'utilisation d'un Coupon d'une manière non conforme au présent Contrat pourra se traduire par l'annulation du Coupon à notre discrétion (ou à la discrétion du Commerçant).

**2.6 Preuve et Conservation**- Le Membre reconnaît que le processus de Commande et le présent Contrat sont conclus par voie électronique et constitue le Contrat électronique entre le Membre et Groupon. Groupon conserve cette information pour assurer le suivi des transactions et accepte de produire une copie de ces Conditions à la demande du Membre.

**2.7 Conservation des numéros de carte bancaire** - Groupon utilise dans le cadre des paiements les services d'un établissement bancaire certifié et accrédité par VISA et MASTERCARD. Cet établissement respecte l'ensemble des normes de sécurité applicable au paiement en ligne en utilisant un langage crypté. Dès lors, le Membre autorise cet établissement à conserver ses numéros de carte bancaire ainsi que la date d'expiration. Si vous souhaitez vous opposer à cette conservation, vous pouvez nous contacter à *en cliquant ici* --> <http://contact.groupon.fr/voucher>. Dans le cadre du paiement d'une Commande, dès lors que le Membre est connecté à son compte Groupon, l'établissement bancaire pourra proposer au Membre de réutiliser la dernière carte bancaire enregistrée en affichant ces 4 derniers chiffres. Groupon ne conserve aucune empreinte bancaire et communique avec l'établissement bancaire uniquement avec un numéro de référence Membre. Il est conseillé au Membre de se déconnecter après chaque connexion à leur compte Groupon.

### **2.8 RESPONSABILITÉ**

- 2.8.1** Veuillez noter que c'est le Commerçant, *et non Groupon*, qui est le vendeur des Produits.
- 2.8.2** Veuillez noter que c'est le Commerçant, *et non Groupon*, qui est la partie qui conclut un contrat avec la personne qui utilise le Coupon afin d'obtenir les Produits. Veuillez noter qu'indépendamment du contrat entre la personne qui utilise le Coupon et le Commerçant, la personne qui a Commandé le Coupon est liée par un contrat distinct avec nous-mêmes pour la Commande du Coupon, cette relation étant l'objet même *du présent* Contrat.
- 2.8.3** Veuillez noter que c'est le Commerçant, *et non Groupon*, qui assume seul la responsabilité de vous fournir les Produits à Coupons.
- 2.8.4** Veuillez noter que c'est le Commerçant, *et non Groupon*, qui assume seul la responsabilité d'honorer tout Coupon que vous Commandez.

## **2.9 Restrictions**

- 2.9.1** Toute reproduction, vente, revente ou négociation d'un Coupon est interdite. Toute tentative à cet égard entraînera l'annulation éventuelle du Coupon à notre discrétion.
- 2.9.2** Les Coupons ne peuvent être utilisés que pour leur montant total. Ils ne sauraient être utilisés en plusieurs fois. Bien que cela ne doive jamais se produire, si un Coupon venait à être honoré, pour quelque raison que ce soit, pour un montant inférieur à sa valeur nominale, il ne pourra être fait aucune réclamation pour bénéficier d'un avoir, d'un remboursement ou d'un nouveau Coupon correspondant à la différence entre la valeur nominale du Coupon et le montant pour lequel il a été honoré.
- 2.10 Combinaison** – Le Commerçant a toute discrétion pour décider si les Coupons peuvent se combiner avec d'autres promotions, coupons, certificats émis par des tiers ou autres bons.
- 2.11 Perte / vol de Coupons** – Ni nous-mêmes, ni le Commerçant ne saurions être tenus responsables en cas de perte ou de vol des Coupons ou des numéros d'ordre des Coupons.
- 2.12 Expiration** – Le Coupon expire à la date spécifiée sur le Coupon.

## **3. Livraison et utilisation des Coupons**

### **3.1. Livraison des Coupons**

- 3.1.1** Une fois le paiement confirmé, les Coupons Commandés sont disponibles sur le compte du Membre, sauf indication contraire dans les conditions particulières du Coupon.
- 3.1.2** En tout état de cause, Groupon ne peut être tenue pour responsable de l'absence de livraison du Coupon au Membre si cette absence de livraison est due à la communication d'informations erronées par le Membre.
- 3.1.3** Lorsque le Coupon est Commandé, Groupon communique en principe au Membre, par courrier électronique et/ou sur son compte de Membre, une copie du Coupon Commandé dans les meilleurs délais. Ce courrier électronique est envoyé dans les 48 heures qui suivent la confirmation de la Commande par Groupon.
- 3.1.4** Au cas où le Site ne fonctionnerait pas correctement ou serait en maintenance, Groupon se réserve le droit de ne pas rendre les Coupons disponibles pendant la période de maintenance ou d'inaccessibilité et exclut toute responsabilité liée à une telle indisponibilité ou inaccessibilité ou en résultant.
- 3.1.5** Lorsque le Coupon est envoyé à l'adresse indiquée par le Membre, il lui appartient de vérifier la nature du Coupon envoyé et, en cas d'erreur, démettre des réserves ou de refuser le Coupon et de prévenir Groupon dans le délai légal.

### **3.2 Utilisation des Coupons**

- 3.2.1** Les Coupons ne sont utilisables par le Membre qu'une seule fois sauf s'il est indiqué expressément qu'ils donnent droit à plusieurs Produits chez le Commerçant.
- 3.2.2** Les Coupons ne sont valables que pour une seule personne, sauf s'il est expressément indiqué dans le descriptif du Produit commercialisé par Groupon qu'ils sont valables pour deux personnes ou plus.
- 3.2.3** Les Coupons ne pourront être utilisés que pendant leur période de validité. Une fois la période de validité inscrite sur le Coupon et/ou dans le descriptif du Produit dépassée, le Coupon n'est plus recevable : il ne pourra être ni accepté, ni consommé, ni remboursé ni annulé.
- 3.2.4** Dans le cadre d'une prestation de restauration, les Coupons ne sont valables que pour une seule table et ne pourront être utilisés qu'une seule fois, sauf s'il est expressément indiqué que les Coupons sont soumis à des conditions différentes dans le descriptif du Produit.
- 3.2.5** Un Coupon portant sur une « offre Duo » n'est utilisable qu'une seule fois et uniquement pour deux personnes se présentant ensemble et en même temps auprès du Commerçant pour bénéficier

du Produit.

**3.2.6** L'utilisation combinée de plusieurs Coupons est laissée à la discrétion du Commerçant. Les conditions d'utilisation de chaque Coupon chez les Commerçants sont précisées sur le Site. Le cumul du Coupon avec d'autres promotions en cours chez le Commerçant n'est pas possible, sauf indication contraire du Commerçant.

**3.2.7** Dans l'hypothèse où le Membre n'utiliserait son Coupon que pour une valeur inférieure à sa valeur nominale ou s'il ne l'utilisait que partiellement, aucun rendu de monnaie ni remboursement de la différence ne sera fait ni par Groupon ni par le Commerçant.

**3.2.8** Pour certains Produits, le Membre peut recevoir un code à renseigner sur le site Internet du Commerçant. Groupon ne saurait être responsable en cas de perte ou de mauvaise utilisation de celui-ci par le Membre.

**3.2.9** Toute reproduction et /ou cession des Coupons à titre onéreux est formellement interdite.

#### **4. PRIX**

##### **4.1 Prix de référence du Commerçant**

**4.1.1** Les prix de référence des Produits sont fixés selon les prix pratiqués et affichés par le Commerçant dans son établissement (par exemple : salons de coiffure, instituts de beauté, ...).

**4.1.2** Le prix de référence est fixé par le Commerçant qui est seul responsable du prix affiché sur le Site. Le Commerçant est seul responsable de l'affichage de sa grille tarifaire dans son établissement aux fins d'information du public.

##### **4.2 Prix Groupon et valeur du Coupon**

**4.2.1** Le prix du Coupon affiché sur le Site s'entend en Euros et comprend la taxe sur la valeur ajoutée.

**4.2.2** Le descriptif du Produit proposé sur le Site précise les éléments inclus dans le prix indiqué sous la rubrique « montant » du Site.

**4.2.3** Toutes dépenses faite par le Membre chez le Commerçant qui viennent s'ajouter à celles prévues dans le descriptif du Produit et du Coupon sont à la charge du Membre uniquement et ne pourront pas être payées à l'aide du Coupon.

**4.2.4** La valeur des Coupons dans le cadre d'une offre Groupon est la valeur applicable à la date à laquelle la Commande est confirmée par le Membre conformément à l'article 2.1 ci-dessus. Groupon appliquera cette valeur à toutes les Commandes passées pendant la période de publicité de ces Coupons sur le Site.

**4.2.5** Groupon n'émettra aucune facture au titre du paiement d'un Coupon car elle ne vend aucun Produit. Les factures à l'attention des Membres seront uniquement émises par les Commerçants concernés.

#### **5. Réservation - disponibilité**

##### **5.1 Réservation par le Membre**

**5.1.1** Le Membre muni d'un Coupon doit contacter le Commerçant afin de procéder à sa réservation durant la période de validité expressément indiquée dans le descriptif du Produit ou sur le Coupon.

**5.1.2** Il est conseillé au Membre de prendre rendez-vous au plus tôt chez le Commerçant afin d'avoir un large choix de plages horaires et de dates disponibles pour bénéficier du Produit. En cas de demande de rendez-vous prise tardivement par rapport à la date d'expiration du Coupon, le Membre s'expose à un risque d'indisponibilité du Commerçant. Le Membre ne pourra tenir Groupon pour responsable de cette indisponibilité s'il n'a pas pu obtenir de rendez-vous chez le Commerçant. Anticipation et prévoyance sont fortement conseillées.

**5.1.3** Aucune demande de réservation après la date d'expiration du Coupon ne sera recevable et ne donnera lieu à remboursement.

**5.2 Séances multiples :** Dans l'hypothèse où un même Coupon ouvre droit à plusieurs séances chez un même Commerçant, la première séance devra être réservée par le Membre pendant la durée de validité du Coupon, les autres séances pouvant être réservées et réalisées après la date de validité du Coupon. Aucune demande de réservation de la première séance après la date d'expiration du Coupon ne sera recevable et l'intégralité des séances comprises dans le Coupon seront alors invalidées et ne donneront lieu à aucun remboursement.

**5.3 Annulation de la réservation par le Membre : Le Membre ayant pris rendez-vous auprès d'un Commerçant afin de bénéficier du Produit et ne pouvant plus s'y rendre est tenu de contacter le Commerçant afin d'annuler la réservation dans un délai d'au moins soixantedouze heures avant la date de rendez-vous, sauf indication contraire dans le descriptif du**

**Produit ou sur le Coupon. Les Commerçants qui le précisent expressément peuvent se réserver le droit de considérer toute annulation de réservation comme définitive et de considérer le Coupon comme utilisé dès lors que cette annulation lui cause un préjudice.**

## **6. ANNULATIONS, REMBOURSEMENTS OU DIFFICULTES**

**6.1** Demandez de l'aide si vous avez le moindre problème pour faire honorer votre Coupon. Les demandes de remboursement des Coupons non utilisés sont traitées de la manière suivante :

- . Nous commencerons toujours par essayer de vous aider à obtenir ce que vous avez Commandé.
- . S'il est impossible d'utiliser votre Coupon, il vous sera proposé un avoir chez Groupon pour essayer une expérience différente.
- . Si vous ne souhaitez pas utiliser votre avoir chez Groupon pour une nouvelle offre et que la période de validité du Coupon n'est pas arrivée à échéance, vous serez remboursé du montant exact payé au moment de la Commande de votre Coupon. Cependant, si vous avez utilisé des avoirs Groupon pour Commander tout ou partie d'un Coupon, le remboursement prendra nécessairement la forme d'avoirs Groupon.

En cas de fermeture définitive du commerçant, les demandes de remboursement des Coupons non utilisés seront toujours honorées.

Conformément à la loi, dans la grande majorité des cas, tout Coupon non utilisé pourra être retourné, pour remboursement, dans un délai de quatorze jours calendaires calculés à partir du jour où vous aurez reçu le Coupon.

Si vous avez déjà utilisé votre Coupon et que vous êtes déçu par votre Commande, les demandes de remboursement seront examinées au cas par cas, tel que détaillé ci-dessous.

**6.2 Vous changez d'avis au sujet de la Commande d'un Coupon** – Sous réserve de l'article 2.3, même si tout va bien, la loi vous autorise à annuler votre Coupon pour toute raison ou sans raison particulière dans un délai de 14 jours calendaires à partir du jour où vous avez reçu votre Coupon. Tout remboursement pendant ce délai prendra la forme d'un remboursement du prix de la Commande du Coupon (remboursement opéré selon le moyen de paiement que vous aviez utilisé ou de toute autre manière autorisée ou imposée par la loi). Si vous agissez après ce délai, sous réserve de l'article 6.1, vous ne serez pas remboursé.

**6.3 Votre Coupon est arrivé à expiration** – Veuillez vous référer à l'article 3.2.3 du présent Contrat relatif à la période de validité limitée des Coupons. Conformément aux articles 6.1 et 6.2 du présent Contrat, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si votre Coupon est arrivé à expiration. Toutefois, si vous n'avez pas pu utiliser votre Coupon pendant la période de validité, sans faute de votre part (par exemple : parce que le Commerçant a refusé de prendre la moindre réservation pendant la période de validité) et dans la mesure où vous pouvez nous le démontrer, nous pourrions éventuellement vous faire bénéficier d'un avoir de Groupon ou, s'il est démontré que n'êtes en rien responsable, vous faire bénéficier d'un remboursement du prix de la Commande du Coupon.

**6.4 Les Produits ne répondent pas à vos attentes compte tenu de la description faite avant la Commande ou sur le Coupon** – En cas de réclamation, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

**6.4.1 Si nous vous confirmons que la description sur le Site et le Coupon est exacte et que c'est le Commerçant qui est en tort, ou si vous êtes autrement insatisfait de ce qui été fourni par le Commerçant** – Nous essaierons de contacter le Commerçant pour résoudre le problème. Veuillez noter que (conformément à l'article 2.8 du présent Contrat) le Commerçant (et NON Groupon ou Groupon International) est responsable de fournir les Produits identifiés par un Coupon. Si le Commerçant honore le Coupon comme il le doit, la situation est résolue. Si le Commerçant n'honore pas le Coupon comme il le devrait, c'est à vous qu'il appartient légalement d'intenter une action contre le Commerçant. Toutefois, Groupon ne se contente pas de respecter ses obligations légales. Nous offrons les droits de rétractation et de remboursement de l'article 6.1. En fonction des raisons pour lesquelles vous êtes insatisfait, nous pourrions parfois proposer un remboursement sous forme d'un avoir chez Groupon et parfois un remboursement pur et simple.

**6.4.2 Si la description sur le Site et/ou le Coupon est inexacte** – À de rares occasions, il peut arriver que nous commettions une erreur. Nous sommes fiers de notre professionnalisme et de notre sens des responsabilités. Mais notre personnel est humain ! Vous constaterez que dans le présent Contrat, nous déclinons à plusieurs reprises toute Responsabilité légale en cas d'erreurs ou d'omissions (voir, par exemple, l'article 7 du présent Contrat). Si nous constatons une erreur, vous pourrez être contacté pour modifier ou annuler un Coupon, mais vous conservez votre droit de

rétractation dans tous les cas si la description sur le Site et/ou sur le Coupon est inexacte pour quelque raison que ce soit et si vous souhaitez nous retourner votre Coupon pour cette raison.

**6.5 Traitement des remboursements** – Les dispositions qui suivent s’appliquent à tous les remboursements acceptés par vous concernant un Coupon (que le remboursement prenne la forme d’un avoir chez Groupon, d’un remboursement par le moyen de paiement que vous aviez utilisé à l’origine ou toute autre forme de remboursement) :

**6.5.1** Le montant du remboursement, quelle qu’en soit la forme, ne saurait dépasser le prix exact payé au titre de la Commande du Coupon.

**6.5.2** Vous disposez de 14 jours à compter de la date à laquelle vous avez reçu le remboursement pour le refuser.

**6.5.3** Si vous ne refusez pas le remboursement pendant ce délai, le remboursement sera toujours considéré comme règlement intégral et définitif de toutes les réclamations que vous pourriez avoir envers le Groupe Groupon, en rapport avec, découlant de ou accessoires à ce Coupon ou à tout élément figurant sur le Site.

**6.5.4** Groupon ne peut pas être tenu responsable au titre des inexécutions du contrat par le Commerçant envers vous concernant les Produits liés à un Coupon ou décrits sur le Site ou de toute autre manière, ni n’est tenu de fournir lesdits Produits. Veuillez vous référer à l’article 2.8 du présent Contrat, qui contient des précisions complémentaires à cet égard.

## **7. PRINCIPE ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ DE GROUPOUN**

**7.1 Le principe de Groupon** – Groupon essaie toujours de faire de son mieux dans ses activités. Pour étayer juridiquement ce principe, nous offrons les garanties suivantes : nous agissons avec diligence et en employant des compétences raisonnables lors de l’exécution de toute obligation du présent Contrat, nous avons le droit de commercialiser les Coupons, les Coupons sont de qualité satisfaisante et adaptés à leur objet, sous réserve de toute erreur ou omission, nous respecterons les obligations de diligence professionnelle dans tout ce que nous faisons.

**7.2** Le présent article 7 prévaut sur tous les autres articles et fixe l’étendue de notre Responsabilité ainsi que vos seuls recours en ce qui concerne l’exécution, l’inexécution, l’exécution présumée ou tout retard d’exécution concernant le présent Contrat, le Site ou toute Commande (ou toute partie du Contrat et/ou du Site et/ou d’un Achat) ; ou autrement en rapport avec le présent Contrat, la conclusion ou l’exécution du présent Contrat.

**7.3 Ce dont nous sommes toujours responsables** – Aucune disposition du présent Contrat ne saurait exclure ou limiter notre Responsabilité lorsque celle-ci ne saurait être exclue ou limitée selon le droit en vigueur (par exemple, en cas de fraude).

**7.4.1 Garantie de conformité par Groupon** - En vertu du Code de la consommation, Groupon accepte de livrer un Coupon conforme au présent Contrat et sera tenu responsable de tout défaut de conformité existant lors de la réception dudit Coupon.

**7.4.2 Garanties données par le Commerçant** - Veuillez noter qu’en tout état de cause, vous bénéficiez de garanties légales par le Marchand en vertu des articles 1641 et suivants du Code civil et des articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation en ce qui concerne la conformité et des vices cachés du Produit.

**7.5 Ce dont nous ne sommes jamais responsables** – Nous ne donnons aucune garantie et déclinons toute Responsabilité au titre des Produits pour lesquels un Coupon peut être utilisé, et au titre de la qualité, de la sécurité, de la possibilité d’utilisation ou de tout autre aspect des Produits pour lesquels un Coupon a été utilisé ou peut l’être. **Nous sommes toutefois responsables de ce que nous déclarons dans le présent article 6.1.**

**7.6 Actions que vous pouvez entreprendre contre nous** – Si nous ne faisons pas ce que nous devons faire, vous pourrez, en dernier ressort, tenter une action contre nous pour manquement contractuel (à savoir, du présent Contrat).

**7.7 Catégories de dommages dont nous ne sommes pas responsables, dans les limites de la loi applicable** – Veuillez noter que, sous réserve de ce que nous avons indiqué aux articles 6.1 et 7.3, nous déclinons toute Responsabilité aux titres de dommages indirects tels que la perte de revenu, la perte de bénéfices réalisés ou anticipés, la perte de contrats, la perte de l’usage de fonds, la perte d’économies prévues, la perte d’activité, la perte d’opportunités, la perte de clientèle, la perte de réputation, la perte, dommages ou corruption de données.

## **7.8 Visuels, illustrations et photos**

**7.8.1** : Les photos et/ou visuels présents sur le Site ne sont publiés que pour illustrer les Produits et

peuvent ne pas représenter les Produits avec exactitude. Les photos, illustrations et/ou visuels ne créent aucune obligation contractuelle.

**7.8.2 :** Les Membres peuvent obtenir des informations auprès des Commerçants sur les produits qu'ils proposent afin d'être informés sur leur qualité. Groupon exclut toute responsabilité dans l'éventualité où un visuel, une illustration ou une photo ne reflèterait pas exactement les Produits.

## **8. VOS OBLIGATIONS**

**8.1 Conditions des Commerçants –** Les Commerçants appliquent leurs propres conditions en ce qui concerne la fourniture de leurs Produits respectifs. Vous devrez vous assurer, avant de Commander un Coupon correspondant à ces Produits, que la personne présentant le Coupon à un Commerçant respecte lesdites conditions. Cela relève de votre seule responsabilité ! Toutefois, après qu'un Commerçant ait été « validé », préalablement à la commercialisation des Coupons concernant ses Produits, nous indiquerons les restrictions applicables au Coupon et les Produits seront affichés de manière claire sur le Site, avant que ne soit effectuée toute Commande de ce Coupon.

**8.2 Précision des informations –** Vous garantissez que toutes les informations que vous avez fournies lorsque vous avez passé une Commande sont exactes, complètes et précises.

**8.3 Utilité des Coupons compte tenu de vos besoins –** Il est de votre responsabilité de vous assurer que les Produits correspondent à vos besoins particuliers.

## **9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Veuillez consulter notre [Charte de protection des données personnelles](#) qui fait partie du présent Contrat.

## **10. DISPOSITIONS GENERALES**

**10.1 Interprétation –** Dans le présent Contrat :

**10.1.1** les termes désignant des personnes visent, à titre non limitatif, les personnes physiques, les sociétés de personnes, les sociétés à responsabilité limitée, les personnes morales et les groupes de personnes non constitués en sociétés;

**10.1.2** Les intitulés des articles (par exemple « 7. DISPOSITIONS GENERALES » en tête du présent article) et les intitulés des sous-articles (par exemple « Interprétation » au début du présent article 10.1) sont fournis uniquement afin de faciliter la lecture. Ils ne font pas partie du présent Contrat et n'affectent pas son interprétation ; et

**10.1.3** Les termes « y compris » et « comprenant » sont réputés signifier, respectivement, « y compris, à titre non limitatif » et « comprenant, à titre non limitatif ».

**10.2 Absence de partenariat ou de relation mandant/mandataire –** Aucune des dispositions du présent Contrat ne saurait être interprétée comme créant une entreprise commune, un partenariat ou une relation mandant/mandataire entre vous et nous. Aucune des parties n'a le droit ni le pouvoir de souscrire des engagements financiers, d'engager des frais ou de conclure un contrat ou tout autre arrangement au nom ou pour le compte de l'autre partie.

**10.3 Absence d'autres dispositions –** Sauf stipulation expresse au présent Contrat, toutes les garanties, dispositions et autres conditions, expresse ou tacites, ou conditions légales de droit commun ou autre, sont exclues, dans les limites de la loi applicable.

**10.4 Cession –** Vous n'êtes pas autorisé à céder, déléguer ou autrement négocier tout ou partie de vos droits ou obligations au titre du présent Contrat. Nous avons le droit de céder ou de déléguer de toute autre manière et à toute personne tout ou partie de nos droits et obligations au titre du présent Contrat.

**10.5 Force majeure –** Nous ne serons pas tenus responsables du non-respect de nos obligations au titre du présent Contrat lorsque nous sommes empêché d'exécuter nos obligations par une cause extérieure échappant à notre contrôle raisonnable.

**10.6 Intégralité du Contrat –** Le présent Contrat (et notre Charte de protection des données personnelles) contient l'ensemble des dispositions acceptées par les parties en ce qui concerne son objet. Le présent Contrat annule et remplace tout accord, entente ou arrangement antérieur entre les parties, sous une forme orale ou écrite. A moins d'être expressément stipulé au présent Contrat, rien de ce qui aurait été dit ou écrit pendant les négociations entre les parties avant la conclusion du présent Contrat ne saurait être interprété comme constituant une garantie, un engagement ou une promesse. Aucune des parties qui aurait conclu le présent Contrat sur le fondement d'une déclaration inexacte faite par l'autre partie (à moins que la déclaration inexacte ait été faite de manière frauduleuse ou qu'elle concerne un aspect fondamental quant à la capacité de l'autre partie à exécuter le présent Contrat) ne disposera d'aucun recours à cet égard, à l'exception des recours pour

tout manquement contractuel prévus par le présent Contrat.

**10.7 Non renonciation** – Aucune renonciation de notre part en cas de manquement au présent Contrat par vous-même ne saurait être interprété comme valant renonciation de notre part à tout recours en cas de manquement ultérieur, de nature similaire ou de toute autre nature. Aucun délai ni aucune renonciation à agir ou autre complaisance que nous pourrions vous accorder ne saurait mettre fin ou modifier de quelque manière que ce soit vos responsabilités au titre du présent Contrat, ni vous en décharger.

**10.8 Notifications** – Sauf disposition contraire prévue au présent Contrat, les notifications faites à l'une ou l'autre des parties doivent être données par écrit et remises en mains propres, par courrier électronique (à moins d'une notification signifiée par vous à des fins judiciaires), par fax ou par courrier postal dûment affranchi, à l'adresse que vous nous avez communiquée si nous vous signifions une notification ou à notre siège social dans le cas d'une notification de votre part.

**10.9 Absence de droit des tiers** – Toutes les dispositions du présent Contrat s'appliquent également au Groupe Groupon et aux fournisseurs ou concédants de contenu tiers, et ont été stipulées pour leur compte chacun d'eux étant fondé à faire valoir et demander l'exécution forcée de ces stipulations directement ou pour son propre compte (étant entendu que le présent Contrat pourra être modifié ou résilié sans le consentement des tiers susvisés). Sous réserve des dispositions de la phrase précédente, aucune personne qui n'est pas partie au présent Contrat ne saurait demander l'exécution forcée de ses clauses.

**10.10 Maintien en vigueur** – En toutes circonstances, les stipulations des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 11 du présent Contrat resteront en vigueur après la fin du Contrat, de même que les clauses dont le maintien en vigueur après l'arrivée à échéance ou la résiliation du Contrat est expressément prévu ou dont la nature ou le contexte sont tels qu'il est considéré qu'elles resteront en vigueur après la fin du Contrat. Si vous utilisez le Service à nouveau, les conditions de commercialisation alors en vigueur régiront votre nouvelle utilisation du Service. Si vous utilisez les Coupons Commandés dans le cadre du présent Contrat, les dispositions relatives aux Coupons resteront en vigueur après la fin du présent Contrat.

**10.11 Autonomie des clauses** – Toute disposition du présent Contrat qui serait déclarée illégale, nulle ou inopposable, sera seule réputée détachée, la validité et l'opposabilité des autres stipulations de ce contrat n'en seront pas affectés, dans la mesure du possible.

**10.12 Droit applicable** – Le présent Contrat (et toutes les relations non contractuelles entre vous et nous) seront régies et interprétées conformément au droit français, les deux parties acceptant par les présentes de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux de France.

## 11. DÉFINITIONS

Certain des termes utilisés dans ce Contrat sont définis précisément. Vous saurez qu'un terme a été défini s'il commence par une majuscule. Voici ce qu'ils signifient :

« **Responsabilité** » signifie la responsabilité ouvrant droit à réparation pour quelque raison que ce soit (y compris rupture de contrat, responsabilité délictuelle, dol, restitution, ou tout autre motif) concernant, découlant de ou liée au présent Contrat (y compris toute responsabilité prévue expressément au présent Contrat ou provenant de l'absence de validité ou d'opposabilité de toute disposition du présent Contrat), toute référence au terme « Contrat » étant réputée viser également tout contrat annexe.

« **Commerçant** » signifie un vendeur tiers de marchandises et/ou de services pour lesquels un Coupon peut être utilisé. Commerçant ne désigne PAS Groupon, ni Groupon International.

« **Site** » désigne les sites internet, applications mobiles, communications ou services électroniques, sites de réseaux sociaux, ou tout autre site internet d'une personne, entreprise partenaire, commerçant, ville, ou zone qui fait un lien ou référence à ces présentes conditions générales de commercialisation.

« **Commande** » signifie la commande d'un Coupon.

« **Service** » désigne tout service, ou l'ensemble des services, fournis par Groupon, y compris la commercialisation des Coupons.

« **Coupon** » désigne un coupon qui peut être échangé contre des Produits chez un Commerçant participant, aux conditions précisées sur le Coupon lui-même et/ou sur la page des offres du Site sur lequel le Coupon a été Commandé. En général, nous appelons ce coupon un « Groupon », terme inventé pour évoquer une offre de groupe et un coupon !

« **Produits** » signifie les marchandises et/ou services proposés par un Commerçant donné, décrits



sur un Coupon (et pour lesquels un Coupon peut être utilisé).

## Conditions générales de commercialisation des Voyages/Séjours

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

**1.1. Groupon International Travel GmbH:** Groupon International Travel GmbH est une société enregistrée au registre du Commerce Suisse sous le numéro CH-290.4.017.693-2 dont le siège social est situé : Freier Platz 10, 8200 Schaffhausen, (ci-après "Groupon Travel", "nous", « notre » et « nos »).

Groupon Travel a souscrit, selon les conditions de l'article L.211-16 du Code de tourisme, une assurance responsabilité civile professionnelle Groupon Travel justifie, conformément à l'article L.211-18 du Code du tourisme, d'une garantie financière. Groupon Travel est immatriculée auprès de l'organisme ATOUT FRANCE et est titulaire d'une licence d'Agent de Voyages.

**1.2. Groupon Travel et ses partenaires:** Nous agissons en tant que simple intermédiaire. Les contrats conclus dans le cadre d'une vente de Produits sont passés uniquement entre vous et le Partenaire, seul le Partenaire est responsable de la bonne réalisation de votre Séjour. A moins que nous ne soyons le Vendeur, nous excluons toute responsabilité découlant de, ou en rapport avec les contrats de vente.

**1.3. Quel est la portée de ce document?** Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales qui régissent l'utilisation de notre site, à toute réservation et tout Séjour. Le présent document est le contrat conclu entre vous, le Client (ci-après « Vous », « Votre », « Vos » ou le « Client »), et nous. Les Partenaires peuvent avoir leurs propres conditions générales auxquelles vous serez également soumis. En cas de contradiction entre ce Contrat et les Conditions Générales du Partenaire, les Conditions Générales du Partenaire prévaudront.

**1.4. Accord:** Vous déclarez avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales avant de passer commande, les avoir compris et les avoir acceptées sans réserve. Nous vous conseillons de télécharger voire d'imprimer les Conditions Générales et d'en conserver une copie au jour de la commande.

**1.5. Modification des Conditions Générales :** Les présentes Conditions Générales sont en vigueur et applicables à compter du 22 avril 2012. Groupon Travel se réserve la faculté de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment sans préavis ni information et sans préjudice aucun pour personne. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

**1.6. Définitions** Certains des termes utilisés dans le présent Contrat sont définis précisément. Vous saurez qu'un terme a été défini s'il commence par une majuscule. La définition de tous ces termes figure dans le corps du présent Contrat ou à la fin de celui-ci à l'article 13.

### 2. VOS OBLIGATIONS

**2.1. Capacité Juridique** Le Membre déclare avoir la capacité juridique de contracter avec Groupon Travel et notamment avoir plus de 18 ans au jour de la commande.

**2.2. Vérité des informations transmises :** Vous comprenez et acceptez que Groupon Travel et/ou l'un de ses partenaires se réservent le droit d'annuler votre réservation à tout moment en cas d'inexactitude dans les informations transmises vous concernant ou concernant l'un de vos accompagnateurs. Vous garantissez que :

**2.2.1.** Toutes les informations transmises à Groupon Travel sont exactes, complètes et sincères ;

**2.2.2.** Vous avertirez dans les plus brefs délais Groupon Travel de tout changement des informations déjà transmises ;

**2.2.3.** Vous reconnaissez et acceptez que toute divulgation d'informations sur vous ou sur les personnes pour lesquelles vous effectuez une Réservation puisse affecter votre capacité à voyager, notamment en cas de condamnation pénale ou de précédente expulsion du territoire de votre destination.

**2.2.4.** Si vous avez réservé un Séjour à destination d'un Etat pour lequel les autorités locales requièrent pour toute entrée sur leur territoire une déclaration de condamnation(s) pénale(s) ou de non condamnation pénale ou une copie de votre casier judiciaire, ce incluant toute condamnation en matière de conduite de la route, pour vous comme pour les personnes vous accompagnant (à titre

indicatif et non limitatif les Etats Unis), ces déclarations devront être réalisées au moment de votre Réservation.

**2.2.5.** Vous êtes informé(e) de toutes les conditions d'entrée sur le territoire de destination de votre Séjour, à savoir à titre indicatif et non limitatif : restrictions relatives au passeport, deux pages vierges sur le passeport, casier judiciaire vierge, visa, vaccinations obligatoires, restrictions sanitaires ou administratives. La responsabilité de Groupon Travel ne peut en aucun cas être retenue en cas de refus d'entrée sur le territoire de destination par les autorités locales. Aucun remboursement ne vous sera accordé dans ce cas.

**2.3. Réservation pour autrui :** Si vous réservez pour un tiers, vous garanzissez à Groupon Travel avoir été mandaté pour le faire et que toutes les personnes pour lesquelles vous avez réservé ont accepté les présentes conditions générales.

**2.4. Comportement :** Vous acceptez de ne pas effectuer de gestes ou d'adopter de comportement pouvant être source de stress ou de nuisances pour autrui et/ou de causer le moindre risque pour les autres et/ou de porter atteinte aux biens d'autrui. Si à tout moment à partir de votre départ et jusqu'à votre retour, vous ou toute personne pour laquelle vous effectuez une Réservation) faisiez l'objet d'une arrestation ou étiez empêché de voyager à la seule discrétion du Partenaire ou que le Partenaire refusait de vous accueillir, nous ne vous rembourserons pas le prix de votre Séjour dans la mesure où ces situations sont le résultat de votre seul comportement inadapté (ou le comportement de l'une des personnes pour qui vous avez effectué la Réservation). Vous acceptez, dans le cadre de ce Contrat, de nous indemniser pour toute perte, responsabilités ou couts supportés par Groupon Travel dans le cadre de quelque plainte que ce soit en conséquence de votre comportement (ou du comportement de toute personne pour laquelle vous avez effectué une Réservation).

**2.5. Fraude :** Dans le cas où Groupon Travel ou l'un de ses partenaires aurait connaissance ou suspecterait une fraude en relation avec le paiement de votre réservation, nous nous réservons le droit à tout moment et à notre seule discrétion d'annuler votre réservation sans qu'une quelconque indemnité puisse être exigée.

### **3. VOTRE CONTRAT**

**3.1.** Seul le Partenaire est légalement responsable de la bonne exécution de ses prestations et de la bonne réalisation de votre Séjour (nous restons cependant responsable pour tous les cas fixés en ce sens dans les présentes Conditions Générales). Dans la mesure du possible, nous vous informerons des conditions générales de vente de nos Partenaires portant sur votre Séjour. En confirmant votre commande vous confirmez avoir lu, compris et accepté que vous êtes contractuellement lié avec le Partenaire de Groupon et que vous devez vous conformer aux conditions générales de vente de ce dernier.

**3.2. Voyage :** Si vous réservez un Séjour sur notre site Internet, vous serez d'office contractuellement lié(e) avec notre Partenaire pour la commande du dit Séjour.

### **4. RÉSERVATION**

**4.1. Réservation :** Sous réserve de disponibilité, vous pouvez procéder à votre réservation :

**4.1.1.** Sur Internet, sur le site Internet de Groupon Travel ou sur tout autre Site Internet expressément désigné par Groupon Travel dans le cadre du descriptif de l'Offre de Voyage.

**4.2. Procéder à une réservation :** Pour procéder à une réservation en ligne, vous devez sélectionner le Séjour que vous souhaitez commander sur le calendrier des disponibilités, sélectionner la chambre souhaitée et dates de séjours, cliquer « Réserver », entrer vos informations de paiement, votre adresse email et autres informations demandées, puis cliquer sur « Valider ma commande ». Après avoir accompli avec succès cette étape, votre Réservation est effectuée et vous recevrez un email de confirmation de votre réservation. L'email de confirmation de réservation récapitule les éléments essentiels de votre réservation. Nous vous invitons à le conserver.

**4.3. Vérification de votre réservation:** Il est important que vous puissiez relire et vérifier le contenu de votre email de confirmation de réservation dès sa réception. Dans l'hypothèse où il y aurait une erreur ou une différence entre votre Réservation et votre email de confirmation de réservation ou dans l'hypothèse où vous ne recevriez pas votre email de confirmation de réservation, contactez-nous immédiatement au 0 826 102 051 ou par courriel à l'adresse suivante : [adresse email](#).

### **5. PRIX**

**5.1. Paiement :** Le paiement que vous réalisez en contrepartie de votre commande est encaissé par Groupon Travel, via un système de paiement sécurisé. Une fois votre paiement confirmé et approuvé, votre Réservation est acceptée et un email de confirmation de réservation vous sera adressé.

**5.2. Prix final :** Nous nous réservons le droit de modifier les prix affichés des Séjours avant toute commande, ce en conformité avec les conditions générales du Partenaire. Vous serez toutefois clairement informé(e) du prix applicable à toutes nos offres de Séjour avant de procéder à votre commande

**5.3. Erreurs de prix :** Dans certaines circonstances, nous pouvons commettre des erreurs et peut être même des erreurs sur le prix lors de votre commande. Si l'erreur de prix est évidente (qu'elle soit de source humaine, technique ou autre), nous nous réservons le droit de vous rembourser la totalité du paiement déjà versé puis de vous offrir l'option de procéder à une nouvelle réservation à un prix non erroné. Une erreur de prix évidente correspond à un prix impossible ou disproportionné à la hausse comme à la baisse.

**5.4. Frais de réservation :** Des frais bancaires peuvent être ajoutés à votre réservation d'ores et déjà confirmée lorsque une carte de crédit ou une carte American Express sont utilisées à titre de moyen de paiement. Aucun frais bancaire additionnel ne sera imputé à votre commande si vous utilisez comme moyen de paiement une carte bleue. Vous serez clairement informé(e) du montant de ces frais bancaires supplémentaires avant toute confirmation de votre commande.

**5.5. Taxes :** Certaines taxes, impôts, charges et/ou frais supplémentaires (ci-après « Taxes »), tels que notamment la taxe de séjour ou la taxe touristique, peuvent être imposés par les autorités des Etats pays de destination de la Prestation et ne sont pas compris dans le prix du Voyage. La condition de paiement de ces Taxes est précisée dans le contrat ou dans les conditions générales du Partenaire. Vous êtes seul(e) responsable du règlement de ces Taxes.

**5.6. Frais supplémentaires :** Nous vous informons que durant votre Séjour, vous aurez la possibilité de commander des prestations supplémentaires. Sauf stipulation contraire dans le descriptif du Séjour proposé, les dépenses autres et/ou à caractère personnel ne sont pas comprises dans le prix de la Prestation. Ces dépenses sont notamment, à titre indicatif et non limitatif : les frais de transport, de visa, de vaccination, de restauration, de boisson, de loisirs sur place non prévues contractuellement, les pourboires, les factures de téléphone, la connexion WIFI (...). Vous êtes seul(e) responsable du paiement de ces frais supplémentaires, GROUPON ne pouvant en aucun cas être tenue pour responsable de leur paiement.

**Révision de prix après Réservation :** Sous réserve des stipulations de l'article 6, aucun changement de prix ne pourra être effectué sur votre Séjour après la confirmation de votre commande.

**5.7. Remboursements :** Pour tout remboursement de notre part, pour la totalité du prix ou en partie, ce pour les cas limitativement définies par les présentes conditions générales et par la Loi, nous vous rembourserons selon la même méthode de paiement que celle que vous avez utilisé pour réaliser votre commande.

**5.8. Taux de change :** Le taux de change appliqué pour déterminer le prix de votre Séjour est international. Les taux de change qui peuvent être renseignés dans le descriptif de l'offre et sur le Contrat le sont à titre indicatif. GROUPON Travel ne garantit pas leur exactitude et ne saurait être responsable de la différence significative ou non entre le taux de change indiqué par GROUPON Travel sur son Site et le taux de change en cours.

## **6. CHANGEMENT ET ANNULATION**

### **6.1. Changement d'hébergement**

**6.1.1.** Groupon Travel vous informe qu'il est impossible de changer les éléments suivants: date d'arrivée et de sortie, durée du séjour et le type de chambre.

**6.1.2** Cet article ne contredit pas les dispositions d'ordre public et il s'impose à vous.

### **6.2. Annulation**

**6.2.1.** Vous pouvez à tout moment annuler votre réservation avant le départ en nous contactant à [email](#) ou à ce 0 826 102 051. Nous facturons cependant ce service d'annulation qui n'est pas gratuit. Une indemnité additionnelle peut également vous être facturée par l'hébergeur. Le cout de l'annulation vous sera présenté au moment où vous procéderez à la réservation et au plus tard le jour de votre demande d'annulation. Il est toutefois possible que l'hébergeur ne facture aucun frais d'annulation dès lors que votre demande intervient quinze (15) jours avant la date de départ. Si vous possédez une assurance annulation et quelle couvre votre raison d'annulation, il est possible de lui demander le remboursement de ces frais.

**6.2.2.** Les frais d'annulation peuvent dans certains cas s'élever à hauteur du prix payé pour le séjour. Dès lors le remboursement sera faible voir inexistant. Aussi merci de prendre cette information en compte avant d'annuler. La décision d'annuler dépend de vous, d'éléments ou d'événements qui se

rapportent à vous et ne dépend en aucun cas de notre responsabilité.

### **6.3. Changement d'hébergement du fait de l'hébergeur**

**6.3.1** Il peut arriver exceptionnellement que l'hébergeur soit contraint de modifier votre hébergement. Nous vous tiendrons informé de toute modification dès lors que nous en avons connaissance.

L'hébergeur est seul responsable de ces changements, Groupon Travel étant un tiers à votre relation avec lui.

**6.4** Annulation du fait de l'hébergeur ou de Groupon Travel: Groupon Travel se réserve le droit d'annuler votre réservation/ hébergement à tout moment en cas de force majeure ou défaut de paiement de votre part pour cette réservation. Dans ces deux cas, aucune compensation ou indemnité ne pourra être demandé à Groupon Travel qui s'exonère de toute responsabilité.

## **7. TRAITEMENT DES COMMANDES**

**7.1.** Groupon Travel s'engage à

**7.1.1.** traiter avec soin votre commande en respectant les standards du marché

**7.1.2.** vérifier que les sites qui proposent les réservations sont autorisés à le faire

**7.1.3.** gérer vos commandes en bon père de famille.

## **8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**8.1. Limitation de responsabilité :** la clause 8 prévaut sur toutes les autres clauses du présent Accord et énonce les responsabilités de Groupon Travel dans les cas suivants :

**8.1.1.** L'exécution, la non-exécution ou le retard dans l'exécution du présent Accord, du Service ou de toute fourniture de l'hébergement; ou

**8.1.2.** La conclusion ou l'exécution du présent Accord.

**8.2.** Lorsque Groupon Travel est Agent de l'hébergeur : Lorsque Groupon Travel agit en tant qu'agent tiers pour le compte de l'hébergeur, Groupon Travel n'est pas parti au contrat conclu entre le membre et l'hébergeur. Groupon Travel est seulement responsable du choix de l'hébergeur agréé.

L'hébergeur est quant à lui seul responsable de la délivrance du logement et de toutes les conséquences qui en découlent.

**8.3.** La responsabilité de Groupon Travel n'est pas engagée lorsque :

**8.3.1.** Le membre est responsable de la non-exécution;

**8.3.2.** L'hébergeur est responsable de la non-exécution;

**8.3.3.** Une tierce partie est responsable de la non-exécution; ou

**8.3.4.** La non-exécution est due à un cas de force majeure.

**8.4.** Limitation de responsabilité pour la fourniture d'un hébergement : La responsabilité de Groupon Travel n'est pas engagée dans les cas suivants :

**8.4.1.** Perte de revenus;

**8.4.2.** Perte de bénéfices réels ou prévisionnels;

**8.4.3.** Perte de contrats;

**8.4.4.** Perte de solvabilité;

**8.4.5.** Perte d'activité;

**8.4.6.** Perte d'opportunité;

**8.4.7.** Perte de clientèle;

**8.4.8.** Perte de réputation;

**8.4.9.** Perte ou endommagement des données ; et

**8.4.10.** Pertes indirectes ou prévisibles.

**8.5.** Responsabilité maximum : Lorsque la responsabilité de Groupon Travel est engagée, le montant maximum du dédommagement s'élève à trois fois le montant de l'hébergement.

**8.6.** Conventions internationales: La responsabilité de Groupon Travel est limitée aux responsabilités prévues par les Conventions Internationales.

## **9. PLAINTES**

**9.1.** En cas de difficultés rencontrées avec votre hébergement, vous devez immédiatement le signaler à l'Hébergeur (par exemple, le directeur de l'hôtel, etc...). Si votre demande n'est pas traitée localement, vous devez contacter Groupon Travel afin d'expliquer les difficultés rencontrées 0 826 102 051. Groupon Travel mettra en oeuvre tous les moyens possibles pour vous fournir une assistance rapide selon les circonstances. Si vous ne pouvez pas téléphoner, vous pouvez contacter Groupon Travel à [l'adresse mail suivante](#) et envoyer un numéro de téléphone et le créneau horaire sur lesquels vous êtes joignable.

**9.1.1.** Si votre demande reste sans réponses, vous devez nous faire parvenir une plainte écrite dans

les vingt-huit (28) jours suivant la fin de votre séjour à l'adresse suivante Groupon International Travel GmbH, Freier Platz 10, 8200 Schaffhausen, Suisse. Votre demande doit être accompagnée de votre numéro de réservation et de toute autre information pouvant nous servir à retrouver votre réservation.

## **10. PROTECTION DES DONNÉES**

**10.1. Confidentialité :** Tout membre qui effectue une réservation sur le site Groupon Travel autorise Groupon Travel à collecter, traiter et utiliser les informations fournies tel que décrit dans la [Politique de Confidentialité](#) disponible sur. Les services de Groupon Travel sont disponibles sur Groupon Travel, et sont soumis à la [Politique de Confidentialité](#) et la [Politique de Cookies](#).

## **11. INFORMATIONS UTILES**

**11.1. Passeport:** Un passeport en cours de validité est nécessaire (valide encore au moins six (6) mois après votre séjour). Les demandes de visas et autres demandes relatives à l'immigration sont la responsabilité des membres. Groupon Travel conseille aux Membres de se rapprocher des ambassades et/ou consulats concernées afin d'avoir toutes les informations nécessaires avant le séjour. Groupon Travel n'est pas responsable du non-respect par le client de ses obligations relatives passeport, au visa, à l'immigration et aux éventuelles vaccinations obligatoires. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante pour les citoyens de l'Union Européenne voyageant au sein de l'Union Européenne.

**11.2. Santé:** En fonction de l'hébergement, des restrictions relatives à la santé peuvent exister. Groupon Travel conseille aux membres de demander conseil à un professionnel de santé au moins huit (8) semaines avant le séjour.

**11.3. Assurance:** Groupon Travel recommande fortement à ses membres de souscrire une assurance voyage qui les couvre pour toute la durée de leur séjour, notamment en cas d'annulation du séjour. Le montant de couverture de l'assurance dépend de l'hébergement.

## **12. INFORMATIONS LÉGALES**

### **12.1. Interprétation:**

**12.1.1.** Les mots relatifs aux personnes visent les personnes physiques, les sociétés et les associations;

**12.1.2.** Les titres d'articles (tel que "12. INFORMATIONS LEGALES") et les titres de clauses (tel que "12.1 Interprétation") facilitent la dénomination des clauses et n'ont pas vocation à faire partie de l'article ou de la clause ou à en modifier le sens;

**12.1.3.** Les références à "inclut" signifie "inclut sans limitation"

**12.2. Renonciation aux recours:** Groupon Travel renonce à ses recours envers un membre seulement par écrit notifié au Membre.

**12.3. Plaintes:** Sauf indications contraires, les plaintes doivent être notifiées par écrit et remises en mains propres, par courrier électronique (excepté si la plainte est envoyée dans le cadre d'un processus judiciaire ou tel que prévu par la clause 9.1.1) ou envoyé par courrier à l'adresse renseignée par le membre lors de la réservation ou à l'adresse du siège social de Groupon Travel.

**12.4. Survie :** Les dispositions des articles 1, 2, 3, 8, 9, 10, 12 et 13 de la présente Convention continuent à produire leurs effets à la fin de la durée du présent Accord ou de sa résiliation. En est de même pour les clauses qui le précisent expressément ou implicitement.

**12.5. Divisibilité:** Si une clause est considérée comme illégale, invalide ou inapplicable, elle est réputée non écrite ; les autres clauses du présent Accord restent valides et continuent à produire leurs effets.

**12.6. Pas de création de partenariat :** La présente Convention ne crée pas de partenariat entre les parties. Les parties ne seront pas responsables des dettes ou des coûts supportés par l'autre partie dans le cadre de leurs propres relations contractuelles avec les tiers.

**12.7. Autres termes:** Sauf mentions expresses dans la présente Convention, toutes les garanties, les conditions et les termes expresses ou implicites, sont exclues dans les limitations prévues par la loi.

**12.8. Cession:** La cession est le transfert des droits obtenus en vertu du présent Accord (par exemple, le droit de recevoir une compensation lorsque ce droit existe). Le membre ne peut pas céder, transférer, hypothéquer, sous-traiter, déclarer une fiducie ou utiliser ses droits d'une autre manière que celles prévues par le présent Accord. Groupon Travel se réserve le droit de céder ou déléguer, à toute personne ou société, tout ou partie de ses droits et/ou obligations en vertu du présent Accord.

**12.9. L'Accord:** Le présent Accord (et les Conditions d'utilisation de Groupon Travel, la [Politique de confidentialité de Groupon Travel](#), la [Politique de confidentialité de Groupon Travel](#) et la [Politique des](#)

[Cookies de Groupon Travel](#) contient tous les termes relatifs à son objet. Le présent Accord remplace et annule tous les autres accords, ententes et arrangements entre les Parties. Aucune déclaration, engagement ou promesse évoqués lors des négociations entre les parties ne pourront être retenus à moins qu'ils ne soient expressément évoqués dans le présent Accord.

**12.10.** Loi applicable et juridiction: Le présent Accord (et les droits non contractuels ou les obligations relevant du présent Accord) sont soumis au droit français et à la compétence du tribunal du lieu où se trouve le plaignant.

### **13. DÉFINITIONS**

**13.1.** Hébergement signifie hébergement pour personnes physiques dans un bâtiment ; cela inclut les hôtels, les appartements, les copropriétés, les villas ou les maisons.

**13.2.** Accord signifie toutes les clauses du présent Accord (et inclut tous les autres accords ou termes et conditions expressément visés).

**13.3.** Réservation signifie réserver une offre proposée.

**13.4.** Outil de réservation en ligne/Booking Calendar Tool est une application qui permet aux clients de choisir leur chambre et leurs dates de séjour. Cet outil fournit également des informations sur le prix des logements.

**13.5.** Force Majeure est un événement hors de la volonté et du contrôle raisonnable de Groupon Travel ou d'un hébergeur et qui n'aurait pas pu être évités malgré les précautions prises. La Force Majeure inclut les guerres, les émeutes, les invasions, les attaques étrangères, les hostilités, les guerres civiles, les rebellions, les révolutions, les incendies, les explosions, les grèves, les intempéries climatiques (foudre, ouragans, inondations, tremblements de terre, tempêtes, tornades), les actes de terrorisme ou de sabotage, les restrictions gouvernementales, les expulsions, les conflits industriels ou dans le cadre du travail, les troubles civils, les catastrophes radioactives, les propriétés dangereuses toxiques ou explosives, les épidémies ou tout autre catastrophe naturelle.

**13.6.** Le site internet Groupon Travel signifie tous sites internet proposés ou exploités par Groupon Travel ou tout autre site internet proposée par Groupon Travel et mis à disposition par Groupon Travel Services.

**13.7.** Changement majeur signifie un changement de l'hébergement, soit avant soit après la date prévue de départ, et inclut un changement à : l'hôtel de résidence; l'hébergement dans une catégorie inférieure et/ou un à un prix inférieur, etc...

**13.8.** Changement mineur signifie un changement de l'hébergement, soit avant, soit après la date prévue de départ, et inclut un changement dans un hébergement de même standard.

**13.9.** Achat signifie que Groupon Travel a accepté une réservation et a procédé à la réservation d'un hébergement par un client à un hébergeur.

**13.10. Services :** ils comprennent les services offerts par Groupon Travel aux consommateurs en vertu du présent Accord. Groupon Travel agit comme agent pour le compte de l'hébergeur et recherche les hébergements à réserver, effectue les réservations et assure le service à la clientèle.

**13.11.** Hébergeur désigne tout hébergeur de l'un des hébergements proposés à la réservation à travers Groupon Travel Services. L'hébergeur est le seul à supporter les risques financiers et le défaut de fourniture de l'hébergement.

### **14. Article R211-3 à 211-11 Code de Tourisme**

**Article R211-3** Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R211-3-1** L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la

fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

**Article R211-4** Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

**Article R211-5** En savoir plus sur cet article... L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit de modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R211-6** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

**10°** Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

**11°** Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

**12°** Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

**13°** La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

**14°** Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

**15°** Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

**16°** Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

**17°** Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

**18°** La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

**19°** L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

**a)** Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

**b)** Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

**20°** La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

**21°** L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

**Article R211-7** L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R211-8** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R211-9** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.



**Article R211-10** Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur

**Article R211-11** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.